

PERMIS de LOUER

LUTTE CONTRE
LE LOGEMENT INSALUBRE

Amélioration et rénovation de l'habitat

Actus

p.3

Cœur de Ville :
point d'étape
sur le volet Habitat

p.5

NOUVEAU CITY-STADE

p.6

VACANCES D'ÉTÉ

Chères Meulanaises, Chers Meulanais,

Enfin une sortie de crise pour cet été ? Respect des gestes barrières, confinement, couvre-feu et surtout amplification importante de la vaccination vont peut-être enfin nous permettre de nous retrouver en famille, entre amis et voisins, de sortir, de visiter, de voyager...

Alors que l'annulation des manifestations se poursuivait dans les communes, nous avons pu organiser notre petit marché du Vexin et du terroir le 24 mai et notre vide-greniers de Paradis le 6 juin. Une sortie à la mer est prévue le 2 juillet pour nos seniors. Le 12 juillet au Domaine Berson, c'est la grande fête du livre pour la jeunesse et le 13 juillet sur l'île du Fort, soirée dansante avec restauration et feu d'artifice nous attendent. O'Kiosque reprend square Bézard et nous accueillerons exceptionnellement le 27 juillet, pour une après-midi d'animation dans le quartier de Paradis, la Fondation PSG !

Les efforts doivent être poursuivis pour éviter de revivre une rentrée de septembre comme l'an dernier avec des chiffres de contamination et d'hospitalisation qui conduiraient à nouveau à des mesures contraignantes.

Le CCAS de notre commune, avec un grand dévouement de ses agents, a pris en charge pendant plusieurs mois les inscriptions des Meulanais mais aussi des habitants d'une douzaine de communes voisines, au centre de vaccination du Val de Seine (cabinets de Meulan et Hardricourt, Maison de santé pluridisciplinaire des Mureaux), ce qui a permis à tous nos seniors d'être vaccinés.

Aujourd'hui, avec l'ouverture d'un grand centre de vaccination porté par la Communauté Urbaine GPS&O à Mantes-la-Jolie, c'est un accès facilité pour l'ensemble de la population éligible à la vaccination (les plus de 12 ans à partir du 15 juin).

Seule la vaccination massive conduira à l'immunité collective...

Je vous souhaite, à toutes et à tous, un très bel été.



Cécile ZAMMIT-POPESCU

Le Maire

Vice-président de la CU GPS&O

Conseiller départemental des Yvelines

Actus

p. 3-4 • Cœur de Ville : point d'étape sur le volet Habitat

Cadre de vie

- p. 4 • Les beaux jours sont là !
• 3 moutons au pré de Meulan-en-Yvelines
- p. 5 • Travaux et entretien de la Ville
• Participez à l'embellissement de la Ville
• Bientôt un nouveau city-stade
• Éboulement du mur du cimetière

Services publics

- p. 6 • Vacances d'été pour les jeunes meulanais
• Plan canicule : du 1^{er} juin au 31 août
• Moins de publicité pour les yeux !
• Transport à la demande

Vie locale

- p. 7 • Attention aux cambriolages
• Voisins Vigilants et Solidaires
• 4G/TNT interférences
• Début de saison à l'Île de Loisirs du Val de Seine
• Ouverture de l'Accueil de jour du Pôle gérontologique de Châtelain Guillet
- p. 8 • Nouveau dispositif au collège Mercier Saint-Paul
• Les 12 déchetteries à disposition des habitants des communes de GPS&O

Retour sur...

- p. 8 • Plantation coulée verte
• Cocotte tricote
- p. 9 • L'Espace jeunes
• Commémoration du 8 mai
• Vide-greniers du Paradis

Culture

p. 10 • Partir en Livre

Vie associative

- p. 10 • Biodiversanté
• Secours populaire
• Forum des Associations

Vie municipale

- p. 11 • Conseil municipal du 16 février 2021
• Hommage à Martine Poncet
• Tribune libre

Prochainement

- p. 12 • Fondation PSG
• 13 juillet 2021
• Forum des Associations
• Les Yvelines font leur cinéma

Cœur de Ville : point d'étape sur le volet Habitat

La Ville de Meulan-en-Yvelines porte pour son centre-ville un projet de transformation élaboré avec la Communauté Urbaine Grand Paris Seine et Oise et différents partenaires financeurs afin de le revitaliser et de renforcer son attractivité. Parmi les grandes orientations de ce projet, le volet Habitat occupe une place prépondérante en termes de rénovation urbaine et de lutte contre l'insalubrité.

L'amélioration et la rénovation de l'habitat

Ce volet va permettre aux propriétaires qui le souhaitent de bénéficier de différents dispositifs pour effectuer des travaux de rénovation et d'amélioration de leur bien avec un large panel d'aides financières et d'accompagnements.

Par le biais de l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat (ANAH)



Propriétaires occupant leur logement :

- Les propriétaires occupants (ou assimilés) dont les ressources ne dépassent pas un certain plafond peuvent bénéficier d'aides financières de l'ANAH pour réaliser des travaux dans leur logement (rénovation énergétique, adaptation à la perte d'autonomie...). Les travaux doivent être réalisés dans un logement datant d'au minimum 15 ans. Ce logement doit être la résidence principale, un engagement du propriétaire d'habiter dans le logement faisant l'objet de travaux pendant une durée de 6 ans doit être fourni.

Propriétaires occupants ou bailleurs :

La communauté urbaine GPS&O a lancé en 2020 une vaste étude sur le tissu de logements du centre-ville de Meulan-en-Yvelines laissant entrevoir la possibilité pour la Ville de bénéficier d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH).

L'OPAH est une offre de service visant à solutionner les problèmes liés à l'habitat insalubre, vétuste et aux logements vacants sur un secteur donné. C'est une offre partenariale qui propose une ingénierie et des aides financières. Elle porte sur la réhabilitation de quartiers ou centres urbains anciens, de copropriétés dégradées, d'adaptation de logements pour les personnes âgées ou handicapées. Chaque OPAH se matérialise par une convention signée entre l'État, l'ANAH et la collectivité contractante d'une durée de 3 à 5 ans.

Une OPAH se prépare avec :

- Une phase de diagnostic qui recense les dysfonctionnements du quartier ou des immeubles du périmètre choisi : problèmes urbains, fonciers, sociaux, état du bâti, conditions de vie des habitants...
- Une étude préalable qui préconise les solutions à apporter aux dysfonctionnements soulevés lors du diagnostic et qui définit les objectifs qualitatifs et quantitatifs à mettre en œuvre dans l'opération programmée.

Ces deux étapes sont en cours de finalisation sur le centre-ville.

Puis l'Opération Programmée est mise en place selon les termes fixés par la convention. Elle doit faire l'objet d'un bilan et d'une évaluation pour mesurer son efficacité.

Les aides de l'ANAH peuvent se cumuler avec d'autres dispositifs

- Habiter Mieux Sérénité : programme de rénovation énergétique porté par le Département des Yvelines et l'ANAH, il s'agit d'un accompagnement de conseil et une aide financière pour accompagner les ménages aux ressources "modestes" dans leur projet de rénovation énergétique globale de leur logement (isolations des combles, changement du mode de chauffage) et permettant un gain énergétique d'au moins 35%. Le financement est proportionnel au montant des travaux.
- Ma prime Rénov' : une aide financière de l'État pour la rénovation énergétique. Elle est accessible à tous les propriétaires, quels que soient leurs revenus, que le logement soit occupé ou mis en location ainsi qu'aux copropriétés pour les travaux dans les parties communes. Elle permet aussi de financer les travaux d'isolation, de chauffage, de ventilation ou d'audit énergétique d'une maison individuelle ou d'un appartement en habitat collectif. Les travaux doivent avoir été effectués par des entreprises labellisées RGE (reconnues garantes pour l'environnement). Enfin, le montant de la prime est forfaitaire et calculé en fonction des revenus du foyer et du gain écologique permis par les travaux.

+ d'info : <https://monprojet.anah.gouv.fr/>

Par le biais d'Action logement



Dans le cadre du programme Action Cœur de Ville, la Ville, la Communauté Urbaine GPS&O et "Action logement" ont signé une convention permettant de proposer un financement très attractif à destination des propriétaires privés souhaitant :

- Réhabiliter et proposer une nouvelle offre locative de qualité dans le centre-ville,
- Améliorer des logements ou transformer des locaux en habitation sur des biens en monopropriété (immeubles entiers ou maisons).

En fonction du projet, Action Logement peut proposer une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage, intégralement prise en charge, pour un accompagnement sur les volets techniques, réglementaires et financiers.

+ d'info :

www.actionlogement.fr/investir-utile/action-coeur-de-ville ou <https://site.actionlogement.fr/demande-information-acv/>

Lutte contre l'habitat indigne

Autorisation préalable de mise en location "permis de louer"

Afin de lutter contre l'habitat indigne et les marchands de sommeil, particulièrement présents en centre-ville, la commune de Meulan-en-Yvelines et la communauté Urbaine GPS&O ont souhaité mettre en place le "permis de louer" institué par la loi ALUR, visant à s'assurer que les logements, vides ou meublés, destinés à la location d'habitation principale ne portent atteinte ni à la sécurité des occupants, ni à la salubrité publique.

Ce dispositif concerne les propriétaires d'un logement situé dans le périmètre d'une opération de revitalisation de territoire (ORT), hors

ainsi, à compter du 1^{er} septembre 2021, les propriétaires qui souhaiteront mettre en location leur bien situé dans le périmètre validé par le Conseil communautaire de la CU GPS&O et le Conseil municipal devront constituer un dossier. La commune pourra réaliser une visite de contrôle du bien avant la conclusion du bail. Seule une nouvelle mise en location ou un changement de locataire sont concernés, la reconduction, le renouvellement de location ou l'avenant au contrat de location ne sont pas soumis au "permis de louer".

La démarche s'effectue auprès du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et le dossier doit se composer des pièces suivantes :

- Formulaire CERFA n° 15652-01 de demande d'autorisation préalable de mise en location
- Diagnostic de performance énergétique
- Constat de risque d'exposition au plomb
- Diagnostic amiante
- État des risques (naturels et technologiques) et pollution
- Attestation de conformité électrique et gaz
- Projet de bail ou bail
- Montant du loyer et des charges.

+ d'info : permisdelaouer@ville-meulan.fr ou 01 30 90 41 20



logements sociaux et baux commerciaux qui ne sont pas concernés par ce dispositif.

Procédures liées à l'insalubrité

Si un immeuble ou un logement présente un danger pour la santé ou la sécurité de ses occupants ou du voisinage, le Préfet peut engager une procédure d'insalubrité, et selon l'urgence, certaines mesures peuvent être prises. La procédure d'insalubrité concerne uniquement l'état de l'immeuble ou du logement ou ses conditions d'occupation. Le logement d'habitation doit respecter les prescriptions du Règlement Sanitaire Départemental (RSD).

Toute personne (occupant, voisin, association...) ayant connaissance de faits révélant l'insalubrité d'un immeuble ou d'un logement doit saisir le Maire de la commune.

À la suite de la visite du logement par un agent formé du CCAS accompagné de la police municipale, un rapport est transmis à l'Agence Régionale de Santé. Le Maire met ensuite en demeure le propriétaire de réaliser les travaux dans un délai imparti.

Cadre de vie

Les beaux jours sont là !

Petit rappel : chaque propriétaire ou locataire doit maintenir en état la propreté des trottoirs bordant son domicile par des haies.

Mais attention, jusqu'au 31 juillet, afin de préserver la biodiversité notamment la période de nidification des oiseaux, seules les branches gênantes doivent être coupées. Merci de penser à eux !

3 moutons au pré de Meulan-en-Yvelines

Le jeudi 28 avril après midi, le prestataire de la Ville "Lanoë" a installé trois brebis de Ouessant fraîchement tondues.

Elles entretiennent une parcelle de 4000 m² toute l'année. Attention, pour leur bien-être, il ne faut ni les nourrir ni pénétrer dans la parcelle et surtout ne pas lâcher de chien pour courir après. L'entreprise et les agents communaux effectuent chaque semaine un suivi et un contrôle du site.



Travaux et entretien de la Ville



Binage des rues

Avec l'arrivée du printemps, un entretien a été effectué par la Brigade environnement tout le long du secteur de l'Église et de la rue de Beauvais ainsi que sur la côte Saint Nicolas.



Coup de propre !

L'intégralité des enclos à poubelles et des bornes enterrées de la place Ducrocq, de l'école Pasteur et de la place de l'Aubette ont été désinfectés et nettoyés.

Il en est de même pour la cour du domaine Berson !



Comme neuf !

Après l'hiver, la décrue : le cheminement des berges de Seine, le mobilier urbain et les appareils de fitness ont été nettoyés et désinfectés. Un grand coup de propre pour profiter des bords de Seine durant l'été.



Coup de jeune à l'Espace Jeunes

Les rénovations dans les locaux de l'Espace jeunes ont été achevées : coup de peinture et nouveaux revêtements des sols. De quoi ravir les jeunes Meulanais lors de leur prochaine venue.

Nouvel équipement à la Maison de la petite enfance

Vous pouvez dès à présent ranger vos poussettes dans un abris approprié. En réponse aux demandes des parents, les services de la Ville ont aménagé un espace près de l'entrée afin de protéger et sécuriser les poussettes.

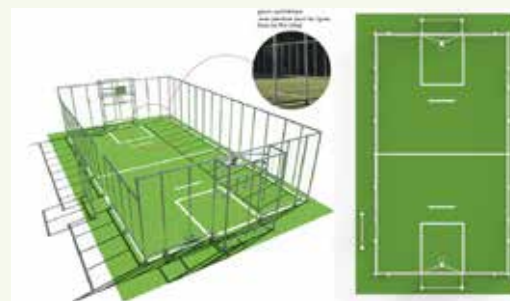


Participez à l'embellissement de votre Ville

Un grand merci à tous les Meulanais qui se sont inscrits au concours "Balcons et jardins fleuris".

En effet, cette année, la Municipalité organise le concours qui permettra d'embellir la Ville et de récompenser les Meulanais menant une action en faveur du fleurissement de leur jardin ou balcon.

Le jury passe en juin chez les participants pour évaluer les différentes compositions et sélectionner les gagnants du concours.



Bientôt un nouveau city-stade à Meulan-en-Yvelines

La construction d'un city stade est prévue pour la rentrée 2021 sur les bords de Seine (à côté du terrain de pétanque). Ce nouvel équipement de 18 mètres de long et 10 mètres de large sera équipé d'un gazon synthétique, de deux buts de foot et d'un panier de basket. Un nouveau mobilier urbain sera installé également autour de ce projet, avec un joli cheminement afin d'harmoniser au mieux l'espace. Après celui au quartier du Paradis, ce nouvel équipement de loisirs répond à la volonté de la Municipalité de rendre le sport toujours plus accessible à l'ensemble des Meulanais.

Éboulement du mur du cimetière



Brutalement, en pleine journée, le mardi 23 mars, une partie du mur du cimetière s'est effondré sur une vingtaine de mètres. L'incident n'a provoqué aucune blessure. Ni public ni personnel chargé de l'entretien des lieux ne se trouvait à proximité.

Immédiatement, les services techniques communaux ont sécurisé la zone par la mise en place d'un barriérage et la pose de rubalise. Suite à cela, les gravas ont été retirés et les tombes ont été nettoyées et remises en ordre.

Horaires d'été de la Mairie

Fermeture les samedis
19 et 26 juin,
9 et 30 octobre

Ouverture du 2 au 27 août :
lundi fermé au public
mercredi, jeudi et vendredi
8h30 - 12h30 / 13h30 - 17h
mardi et samedi
8h30 - 12h30

Plan canicule : du 1^{er} juin au 31 août

Les personnes âgées et les personnes handicapées vivant à domicile peuvent, si elles le souhaitent, s'inscrire sur un registre nominatif auprès du CCAS.

Cette inscription permet l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence.

Moins de publicité pour les yeux !



Depuis le 30 janvier 2012, un décret fixe la réglementation nationale en matière de publicités extérieures et d'enseignes afin de rendre la publicité plus qualitative et plus respectueuse du cadre de vie des habitants, tant en termes de nuisance visuelle que de dégradation du paysage. C'est pourquoi, les élus de la Communauté Urbaine Grand Paris Seine & Oise ont décidé d'engager l'élaboration de leur Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi) lors du Conseil communautaire du 12 décembre 2019 (90 % de votes favorables).

Ce règlement doit permettre :

- D'instaurer un principe d'harmonisation et de cohérence pour l'implantation des panneaux publicitaires, enseignes et pré-enseignes, à l'échelle des 73 communes de GPS&O
- Renforcer l'attractivité et le dynamisme des commerces
- Améliorer l'efficacité des installations sur le principe "moins mais mieux"
- Lutter contre la pollution du patrimoine.

Ce document servira à protéger l'équilibre du paysage en préservant le droit à l'information et devrait entrer en vigueur à l'issue d'une approbation prévue d'ici à fin 2022.

+ d'info : rlpi.gpseo.fr

Vacances d'été pour les jeunes meulanais

C'est bientôt les grandes vacances... Vos enfants vont avoir besoin de se divertir et s'occuper, pensez aux inscriptions aux semaines sportives, à l'Espace jeunes, ou/et à la colonie de vacances organisée par la Ville en Suisse Normande !

Semaines sportives

du 7 au 9 juillet, du 12 au 16 juillet,
et du 26 au 30 juillet.

Espace jeunes

du 7 au 16 juillet et du 26 au 30 juillet

Colonie de vacances

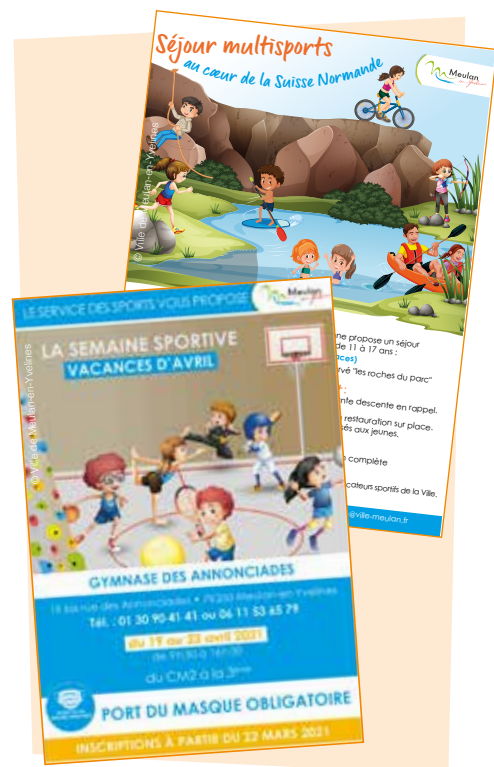
du 19 au 23 juillet

Les animateurs attendent vos ados dans la bonne humeur, pour une multitude d'activités manuelles et sportives... que de bons souvenirs en perspective !

Quartiers d'été

Cette année encore, du 7 juillet au 27 août, le Département des Yvelines réinventent les vacances et propose, en partenariat avec les communes, des sorties "clé en main" pour les jeunes de 6 à 18 ans. Les inscriptions se feront au guichet unique de la Mairie.

+ d'info : www.ville-meulan.fr et au 01 30 90 41 41



Transport à la demande

Dans le cadre d'un partenariat entre le CCAS de Meulan-en-Yvelines et l'unité locale de la Croix-Rouge française, cette activité a pour objectif d'entretenir le lien social, de faciliter les démarches de la vie courante ou encore de favoriser le maintien à domicile.

Cela se concrétise par des visites régulières au domicile des personnes âgées isolées pour leur consacrer un temps d'écoute et d'échanges et un service de transport à la demande (collectif ou individuel) de personnes dont la mobilité est réduite (sous conditions) pour faire ses courses, se rendre chez le médecin, en simple promenade ou au cimetière.

Ce service n'est pas adapté aux personnes en fauteuil roulant, en déambulateur, nécessitant une aide particulière pour se déplacer ou présentant des troubles cognitifs.

- Gratuit sur inscription auprès du CCAS 01 30 90 41 41

Attention aux cambriolages

La période estivale, avec les week-ends prolongés et les grandes vacances, est souvent propice aux cambriolages. Afin de s'en prémunir au maximum, pensez à bien fermer toutes vos portes et volets en cas d'absence prolongée. Dans la mesure du possible, installez un système d'alarme qui dissuade efficacement les malfaiteurs. Vous

pouvez aussi prévenir quelques voisins de votre départ afin qu'ils puissent surveiller votre logement.

De plus, l'Opération Tranquillité Absence est un dispositif mis en place par la Municipalité qui vous permet de déclarer à la Police municipale votre absence de votre logement. Les agents pourront ainsi y être particulièrement attentifs en effectuant des rondes dans votre quartier avec un contrôle visuel de votre domicile pour vérifier s'il n'y a rien d'anormal.

Inscrivez-vous au poste de Police municipale : 7, rue des Écoles

Appelez le 17

Agressions, troubles, nuisances, vols... Lorsque vous constatez un fait anormal ou délictueux, adoptez le bon réflexe, composez le 17 ou appelez la Police municipale au 06 77 04 17 22.

Voisins Vigilants et Solidaires



Soyez informés et prévenez vos voisins de faits anormaux ou troubles que vous pouvez constater dans votre quartier. Devenez acteur de votre sécurité et rejoignez votre réseau social de voisinage, inscrivez-vous gratuitement sur www.voisins-vigilants.org

4G/TNT interférences

Les opérateurs de téléphonie mobile développent le réseau 4G sur l'ensemble du territoire national pour permettre au plus grand nombre d'accéder à l'Internet mobile en très haut débit. Mais la 4G utilise plusieurs bandes de fréquences, dont l'une est très proche de celle de la TNT.

Cela peut provoquer des perturbations dans la réception des chaînes de télévision. Vous n'êtes potentiellement concernés que si vous recevez la télévision par une antenne râteau. La 4G n'a pas de conséquence sur la réception par ADSL, satellite, câble ou fibre optique.

Si vous constatez d'éventuelles perturbations, retrouver toutes les infos sur www.ville-meulan.fr ou 0 970 818 818 (appel non surtaxé)

Début de saison à l'Île de Loisirs du Val de Seine

De nouvelles infrastructures ont été créées à la base de loisirs pour un service et un accueil de qualité. Un poste de surveillance et de secours à la baignade, de la vidéo-protection, un pôle accueil pédalos et brumisateurs extérieurs ont vu le jour.

Cette année, la saison baignade a débuté le 1^{er} mai et est accessible tous les jours du 1^{er} juillet au 5 septembre. Les équipements comme le centre équestre, la base nautique, le camping et la restauration seront à disposition des clients.

Il fait bon vivre à Meulan-en-Yvelines !

Dans son édition du dimanche 11 avril 2021, le journal du dimanche, le "JDD", a dévoilé le palmarès des villes et villages où il fait bon habiter.

Meulan-en-Yvelines figure en n° 1 pour les communes de 5 000 à 10 000 habitants dans le département, 39^{ème} dans toute la France dans cette même catégorie.



Ouverture de l'Accueil de jour du Pôle gériatrique de Châtelain Guillet

Le CHIMM a ouvert un accueil de jour depuis le mois de mai destiné à l'accueil des personnes âgées atteintes de la maladie Alzheimer ou de troubles apparentés.

L'accueil proposera des activités thérapeutiques, culturelles et ludiques favorisant le bien-être et la stimulation, encadrées par des personnes qualifiées et pluridisciplinaires, sous la coordination d'un médecin gériatre.

- Pré-inscriptions : 01 30 22 42 44

Nouveau dispositif au collège Mercier Saint-Paul

Dès la rentrée 2021, un nouveau dispositif facilitera l'accueil d'élèves porteurs de Troubles du Spectre Autistique (TSA) en classe ordinaire et proposera de développer et de renforcer les compétences d'autorégulation des élèves en apportant un soutien à la scolarisation des enfants.

Le but est d'amener l'enfant à réguler ses émotions, son comportement et à développer des interactions sociales. Ce projet pilote est unique dans la région puisque seuls deux collèges sur le plan national ont été sollicités.

+ d'info et inscription :
01 34 92 84 20

Les 12 déchetteries à disposition des habitants des communes de GPS&O



Du 3 mai au 31 décembre 2021, une expérimentation permet à tous les habitants de la Communauté Urbaine d'avoir accès à l'ensemble des 12 déchetteries du territoire, quelle que soit leur commune d'appartenance. Une carte d'accès ou une pièce d'identité et un justificatif de domicile de moins de 3 mois vous seront demandés à votre passage. Un premier bilan de cette expérimentation réservée aux particuliers, permettra d'ajuster voire de pérenniser ce service en 2022.

+ d'info : www.gps&o.fr

Retour sur...

Plantation coulée verte • 20 mars

Dans le cadre d'une action pédagogique pour la journée internationale de l'arbre, chaque année, la Ville de Meulan-en-Yvelines organise en partenariat avec les écoles (une classe de Pasteur et une classe de Paradis) la plantation de 70 baliveaux dans la coulée verte, en présence de Véronique Kersten, Adjointe au Maire déléguée à l'Enfance et à la Jeunesse.



Cocotte tricotée du 20 au 27 mars



Spectacle organisé par le service d'Accueil Familial à la Maison de la Petite Enfance proposé à chaque Assistante Maternelle et aux familles qu'elles accueillent.

L'Espace jeunes • du 19 au 23 avril

L'Espace jeunes est resté ouvert pour les enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire. Des activités en plein air étaient proposées : vélo, atelier mosaïque, sortie Cap Enigme dans la forêt de Plaisir. Rigolades et bonne humeur au rendez-vous !



Commémoration du 8 mai

Le Maire, accompagné de deux Adjointes, et les représentants des associations d'anciens combattants ont rendu hommage aux "Morts pour la France" sans présence du public encore une fois.



Petit marché du Vexin, lundi 24 mai,
sur la place Brigitte Gros

Vide-greniers du Paradis dimanche 6 juin 2021

Si cette année, la situation sanitaire a contraint à reporter le vide-greniers, c'est sous un beau soleil de juin qu'une centaine d'exposants s'est installée rue de la Ferme à Meulan-Paradis. Les Meulanais et les chineurs étaient ravis.



Ils sont nés

Alaz COSKUN
 Anas OUCHNI
 Jade TAMAZIRT
 Skailie ARISTILDE
 Jordann DIET
 Grace JEAN BAPTISTE
 Tibou GBEDJO
 Noam MEUNIER CREITZ
 Kayleen FLAMBARD
 Ulysse BADIE

Ils nous ont quittés

Denise DECOSTER
 Christiane MALEAPA-XAVIER
 Mohamed AGHIGHAY

**PARTIR EN LIVRE**

Samedi 17 juillet jusqu'à 19h
 Bibliothèque multimédi@
 Domaine Berson

Au cœur de l'été, la grande fête du livre pour la jeunesse. Jeux, ateliers et échanges autour de la lecture à destination des familles pour transmettre le plaisir de lire aux enfants et aux jeunes.

Programme

11h : Histoires de "Mer et merveilles" par les bibliothécaires à partir de 4 ans
 14h30 : Atelier BD "Et toi, t'en penses quoi ?" avec Ray Clid
 17h : Lecture musicale "Springsteen sur Seine" par Vincent Maillard.

• gratuit - réservation 01 30 90 41 41

Vie associative

Biodiversanté

L'association Biodiversanté a remis, le mardi 11 mai, la série photographique "nature bienveillante" au Centre Hospitalier Intercommunal de Meulan-Les Mureaux pour remercier les équipes et contribuer à leur apaisement.

Action réalisée en partenariat avec le Département des Yvelines, le Parc Naturel Régional du Vexin français et Transilien.

Secours populaire

Depuis le début de la crise sanitaire, y compris pendant les périodes de confinement, le comité du Secours populaire de Meulan n'a cessé d'apporter une aide alimentaire importante aux familles les plus démunies. Mais il a également souhaité offrir aux enfants dans la précarité un colis composé de livres, de journaux et de jeux adaptés à leur âge qui leur a été distribué au moment des vacances de printemps. Des cahiers de vacances correspondant à leur classe leur seront également fournis avant l'été.

Enfin, des séjours vacances et des sorties pourront leur être proposés selon l'évolution de la pandémie. La JOV (journée des oubliés des vacances) est d'ores et déjà programmée le 18 août 2021 à Cabourg pour les enfants de 6 à 11 ans.

**Don du sang
Meulan-Hardricourt**

Samedi 29 mai 2021, l'amicale du don du sang de Meulan - Hardricourt a confirmé sa dissolution, lors de son assemblée générale extraordinaire.

Le don du sang continue ses collectes sur la commune de Meulan-en-Yvelines et vous accueille désormais à la Ferme du Paradis.

+ d'info : 0 800 109 900
 idfr.contactefs@efs.sante.fr



Conseil municipal

Séance du 14 avril 2021 :

Aide exceptionnelle aux commerçants et artisans

C'est la seconde phase du dispositif départemental d'aide d'urgence visant à accompagner les communes dans le soutien aux commerçants et artisans pour leur permettre de faire face à leurs échéances immobilières (loyer, remboursement de prêt...) lorsqu'ils ont été frappés d'interdiction d'accueillir du public par le décret n° 2020-1310 du 29 octobre 2020. Ce sont près de 120 000 € qui ont été versés cette année par la commune aux commerçants et artisans meulanais grâce à ce dispositif.



Martine PONCET 1959-2021

Adjointe au Maire déléguée à la culture et au patrimoine, Martine PONCET est décédée le 16 mai 2021. Enseignante durant plus de 20 ans dans la commune, elle était élue depuis 2014 et avait mis en place une programmation culturelle annuelle riche et diversifiée en ayant à cœur de rendre la culture accessible au plus grand nombre.

Ses obsèques se sont déroulées le 20 mai et ont rassemblé un très grand nombre de Meulanais venus rendre hommage à la maîtresse d'école dévouée, l'élue engagée et la femme courageuse tant appréciée.

La Municipalité adresse ses condoléances les plus sincères à sa famille et s'associe pleinement à sa douleur.



Prochain Conseil communautaire

Jeudi 8 juillet 2021 à 18h
(modalités selon la situation sanitaire)

Tribune libre

Agir pour Meulan-en-Yvelines (Divers Droite - majorité - 22 élus)

La fiscalité n'a pas augmenté à Meulan-en-Yvelines depuis 2015 mais un grand changement s'est opéré cette année sur le vote des taux.

D'une part parce que nous ne votons plus le taux de taxe d'habitation, celle-ci étant amenée à disparaître totalement en 2023 pour l'ensemble des foyers français, d'autre part parce que nous ajoutons à notre taux communal de taxe foncière le taux départemental, cette part n'étant plus perçue par le Département et venant compenser la perte de la recette de la taxe d'habitation pour la commune.

L'État a fait un cadeau aux contribuables mais encore une fois financé par les collectivités ! La générosité avec l'argent des autres...

Unis Pour Notre Ville (Divers Gauche - minorité - 5 élus)

Démocratie : Forme de gouvernance dans laquelle la souveraineté appartient au peuple. Madame le Maire et sa majorité semblent avoir oublié ce principe fondamental. Leurs votes systématiques, depuis un an, du huis clos de tous conseils municipaux, imposent ainsi le secret des débats. Nos demandes constantes de diffusion au public sont rejetées, regrettable pour une Ville dite "Numérique"... Pire, les journalistes pourtant munis de dérogation ne sont plus les bienvenus !

Ala veille des élections départementales, à l'instar du déclassement du stade des Aulnes, que voudrait-on cacher aux Meulanais pour bloquer autant la communication ?
unispournotreville@gmail.com.

Retrouver Meulan (Debout la France - minorité - 2 élus)

"Le saviez-vous ?
Mme Zammit-Popescu, maire mais aussi conseillère départementale, a voté une subvention de 2,6 millions d'euros pour "ces quartiers populaires des Yvelines [...] peuplés par des habitants originaires de pays étrangers et qui ont pour habitude de retourner chez eux l'été pour y passer leurs vacances. Cette année, en raison de la fermeture des frontières avec le Maroc, l'Algérie et le Sénégal, ce sera impossible" dixit M. Bédier, président du département.

Les Français, derniers servis !
Les élections départementales ont lieu les 20 et 27 juin : nous appelons les Meulanais à se rendre aux urnes pour changer de personnel politique."

Sous réserve de l'évolution de la pandémie

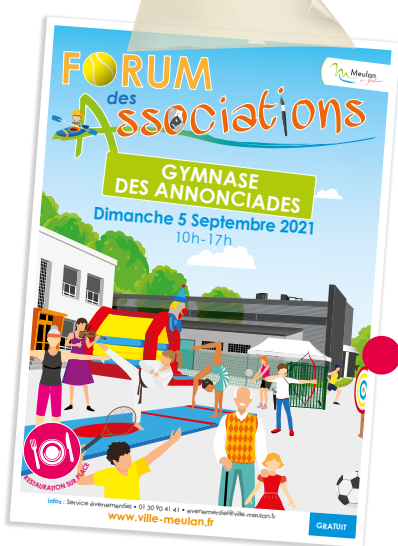


Soirée dansante
Retraite aux flambeaux
Feu d'artifice
Mardi 13 juillet à partir de 19h30
Ile du Fort - quai du Bailliage

Fondation PSG
Ateliers éducatifs, sportifs
et citoyens
Mardi 27 juillet de 13h à 17h



VILLAGE FONDATION
PARIS SAINT-GERMAIN VOUS PROPOSE DES
ATELIERS ÉDUCATIFS - SPORTIFS ET CITOYENS
EN PARTENARIAT AVEC LE
DÉPARTEMENT DES YVELINES
MAR. 27 JUILLET 2021
DE 13H À 17H
GRATUIT
MEULAN EN YVELINES



Forum des associations
Dimanche 5 septembre de 10h à 17h
Gymnase des Annonciades

"Le sens de la fête"
Mardi 7 septembre à 20h30
Ferme du Paradis



LES YVELINES
FONT LEUR CINÉMA
DU 14 AOÛT AU 10 SEPTEMBRE
SÉANCES GRATUITES
EN PLEIN AIR
10 ANS

Horaires Mairie

lundi, jeudi et vendredi
8h30 - 12h30 et 13h30 - 17h
mardi 8h30 - 12h30
mercredi 8h30 - 17h
samedi 8h30 - 12h30

Permanences

Attention, certaines permanences sont suspendues pendant la crise sanitaire à l'Espace Paradis (voir modalités par téléphone)

Assistante sociale du SAS

uniquement sur rendez-vous
mardi et vendredi 9h - 12h
Espace Paradis
01 30 83 68 36

Avocat

uniquement sur rendez-vous
jeudi 3 septembre
Espace Paradis
01 30 90 41 41

Écrivain public

uniquement sur rendez-vous
lundi 9h - 12h et 13h30 - 17h30
Espace Paradis
mercredi 13h30 - 17h30
Mairie
01 30 90 41 41

IFAC

uniquement sur rendez-vous
mardi 14h30 - 17h
Espace Paradis
01 34 74 23 62

Information juridique

uniquement sur rendez-vous
lundi 9h - 12h
Espace Paradis
01 30 90 41 41

Mission locale

uniquement sur rendez-vous
2 mardis par mois
14h - 17h
Espace Paradis
01 30 91 21 50

Police municipale

lundi, mardi, jeudi, vendredi : 9h - 14h
mercredi : 12h - 16h30
7, rue des Écoles
01 30 90 41 41
police-accueil@ville-meulan.fr

À l'écoute des Meulanais

Le Maire et les Adjointes vous reçoivent en Mairie tous les jours sur rendez-vous (cabinetdumaire@ville-meulan.fr) et sans rendez-vous à l'Espace Paradis de 10h - 12h un samedi par mois

